



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 96700

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la béryllose. Des études et avis de différents organismes français et européens s'alarment du risque de béryllose pesant sur des personnes manipulant ou utilisant le béryllium, minerais crucial pour les composants technologiques notamment en matière de télécommunications. Afin d'estimer la réalité de la menace, il lui demande d'indiquer les cas de béryllose constatés en France annuellement depuis 1990, selon les données de la caisse nationale d'assurance maladie, et de préciser les facteurs déclenchant de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96700

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13663

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)